



COMPTE-RENDU DU CDAS DU 19 JUIN 2023

Ordre du jour :

- Introduction et point d'actualité par le Président du CDAS.
- Première approche de la structure du réseau des délégués par le responsable régional d'action sociale pour la Normandie
- Approbation du procès-verbal du 27 avril 2023
- Compte rendu annuel de l'action sociale et du service social
- Crédits d'actions locales : point sur les actions 2023
- Questions diverses

Suite à la lecture de la liminaire intersyndicale, le Président a indiqué qu'il n'était pas d'accord avec la notion de « black out total » sur les mutations de la DRFIP 76.

Cependant, l'intersyndicale maintient la forte dégradation des échanges entre les Ressources Humaines et les syndicats.

Même si nous avons été entendus sur de bons nombres de dossiers défendus, nous déplorons le fait que le mouvement ne nous soit pas présenté avant sa parution.

Encore un point de plus de désaccords. Est-ce du courage managérial ou du dialogue social ? Pour nous, ne pas respecter les organisations syndicales, ce n'est pas respecter les agents.

Notons cependant, que pour la première fois depuis de nombreuses années, le mouvement est sorti le 15 juin. De là à voir le verre à moitié plein, nous ne franchirons pas le pas.

Le président en profite pour annoncer la confirmation du départ du DRH actuel et son remplacement par l'adjointe actuelle.

Sur les autres points abordés dans la liminaire, pas de réponse.

Nous n'avons toujours pas de règlement intérieur. Cela bloque sur le temps de préparation laissé aux organisations syndicales alors que la direction nous dit qu'elle est attachée à un dialogue social de qualité.

Peut-être que les règlements intérieurs des différentes instances seront finalisés pour les élections 2026. Ou alors, nous seront prêts pour commencer à siéger en 2027, « Cherchez l'erreur » !

Un des premiers effets de la régionalisation, a été d'envoyer un délégué de Seine-Maritime pour gérer l'Orne. Il est donc moins disponible sur la Seine-maritime, la charge revenant à la déléguée actuelle.

Au final, l'intersyndicale 76 reste opposée à cette réforme qui n'a que pour ambition de réduire les dépenses de l'action sociale.

- Introduction et point d'actualité par le Président du CDAS.

Comme le séminaire national des présidents de CDAS ne s'est toujours pas tenu, nous sommes passés au deuxième point.

- Première approche de la structure du réseau des délégués par le responsable régional d'action sociale pour la Normandie

Malgré ses efforts lors de sa présentation de la régionalisation, le délégué régional n'a pas réussi à convaincre l'intersyndicale.

- Approbation du procès-verbal du 27 avril 2023

Le PV a été voté à l'unanimité.

- Compte rendu annuel de l'action sociale et du service social.

Compte-rendu de l'activité des assistantes sociales.

Les assistantes sociales gèrent 2428 agents en activité et 2631 retraités.

Elles ont accompagné 186 agents dont 167 actifs. 79 % sont des femmes avec la tranche d'âge 55 à 64 ans, essentiellement dans la catégorie de C et B.

Les assistantes sociales ont orienté :

- 17 agents vers les psychologues
- 4 vers l'UDAF
- 4 vers les CESU
- 6 vers les services France victimes
- 32 dossiers vers les sujets de logements

En 2022, augmentation des aides pécuniaires, les agents ont de plus en plus de difficulté à faire face aux dépenses imprévues faute d'épargne. Cela rejoint bien évidemment les revendications de l'intersyndicale sur le rattrapage et de l'augmentation du point d'indice.

Ce que nous dénonçons depuis des années, à savoir des indus de rémunérations dans les cas de maladies alors que les CSRH devraient proposer d'après les textes un étalement, nous l'avions d'ailleurs signalé au président actuel lors de sa prise de fonction l'an dernier.

L'intersyndicale remercie l'activité de la délégation.

Compte-rendu de l'action sociale 2022 :

L'action sociale gère 2449 actifs et 1439 enfants.

Le président a pris connaissance de la localisation des bureaux de l'action social et du coût du loyer annuel de 63 000 euros pour 10 agents. Il a indiqué que les locaux revenaient trop cher.

Il considère que les travaux de la cité coûtant 100 millions euros, la délégation devrait intégrer la cité. Bien évidemment, dans le cadre des travaux de la cité, cette hypothèse avait été étudiée. Mais le cahier des charges du secrétariat général du ministère ne le permettrait pas.

Le président a demandé à ses équipes d'étudier une possibilité d'allègement de ce cahier des charges. L'intersyndicale, notamment sur la confidentialité est intervenue pour que ce soit le Secrétariat Général Départemental Commun (SGCD) qui allège son règlement intérieur. Là encore, c'est aux agents que l'on demande de s'adapter.

Sur les travaux de 100 millions, nous avons fait remarquer, qu'après avoir eu froid en février, mars, avril, nous avons maintenant extrêmement chaud (28 °/30°).
Les ventilateurs vont bientôt faire leur réapparition.

Le coût de l'arbre de Noël s'élève à 53 094 €, (55 € par enfant) pour 956 enfants bénéficiaires.

Soit 1412 inscrits mais seulement 1007 participants. La différence de plus de 400 participants a généré un surplus qui aurait pu être utilisé ailleurs.

L'intersyndicale se félicite d'avoir pu réaliser toutes les actions initiées avec pour objectifs de satisfaire un maximum d'agents et leur famille.

– Crédits d'actions locales : point sur les actions 2023

L'action de l'arbre de Noël est lancée, l'application « Micados » est ouverte.

– 17 juin : la sortie de Thoiry qui a eu lieu a permis à 144 personnes d'y participer.

Coût de l'action : 8295€ pris en charge à hauteur 6258 euros par le CDAS.

– 20 juin : sortie pour les retraités sur un bateau croisière prévu à Amiens.

– 01 octobre : sortie Disney 100 adultes et 50 billets enfants sont réservés.

Sur le CAL 2023, il reste 10 000 euros sur le budget. Un groupe de travail doit se réunir prochainement pour discuter de l'utilisation de ce crédit : certainement une sortie à Paris avec un musée, un théâtre ou une comédie musicale.

Pour conclure, le prochain CDAS aura lieu au Havre (fin octobre, début novembre).